

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 8 juillet 2019

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, secrétaires

Procuration(s) :

Madame Laurence MULLER-BRONN ayant donné pouvoir à Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Rémi BERTRAND ayant donné pouvoir à Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER ayant donné pouvoir à Monsieur Thierry CARBIENER, Madame Françoise BUFFET ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY, Monsieur Jean-Louis HOERLE ayant donné pouvoir à Madame Danielle DILIGENT, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS ayant donné pouvoir à Monsieur Marc SENE, Madame Chantal JEANPERT ayant donné pouvoir à Madame Nathalie ERNST, Madame Martine JUNG ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Denis SCHULTZ ayant donné pouvoir à Madame Catherine GREIGERT, Madame Nicole THOMAS ayant donné pouvoir à Monsieur Denis HOMMEL, Monsieur Nicolas MATT ayant donné pouvoir à Madame Françoise PFERSDORFF

Excusé(s) :

Madame Suzanne KEMPF, Monsieur Sébastien ZAEGEL

Absent(s) :

Madame Marie-Paule LEHMANN

Rapporteur :

Monsieur Etienne BURGER

N° CP/2019/318 - 00000 - Administration générale **Proposition de cession de parcelles à VILLÉ**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide de la cession, au profit de la Commune de Villé, des parcelles cadastrées sous-section 12 n°388/104 de 0,48 are et n°389/104 de 2,21 ares, soit 2,69 ares au total, au prix de 14 795 € ;
- décide que l'acte sera passé en la forme administrative ;
- décide de désigner Monsieur Etienne BURGER, vice-président du Conseil Départemental, comme signataire de l'acte afférent à cette transaction, le président du Conseil Départemental étant authentificateur.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice Générale des Services

Adopté à l'unanimité



Delphine JOLY

Le Président,
Frédéric BIERRY

